

Foyer Socio-Educatif
Compte-rendu de l'assemblée générale.

Membres présents :

Mme Miton, Mme Orobon, Mme Montagnon, Mme Gouegoux, Mme Ray, M. Lamponi, Mme Dubertrand.

Membre excusé : Mme Samier

M. Lamponi, trésorier, commence l'assemblée générale en remerciant les personnes de leur présence, et explique que le bureau doit être renouvelé. Il précise qu'il n'y a pas eu de voyage lors de l'année scolaire 2019-2020 en raison de la crise sanitaire puis il détaille le bilan financier.

Bilan financier

- Différentes actions : Photos de classe - chocolats - galettes des rois: bénéfice 3 999, 28 €

M. Lamponi précise que cette action fonctionne bien depuis le changement de prestataire.

- Packs rentrée : Coût : 7 128 €

Rentrées bénéfiques (packs + cotisations FSE) : 2 764,73 €

Adhésions FSE hors-packs : 1 245 €

Bénéfice : 4 009,73 €

- Dépenses : Sortie (Fleuriel) : 461,78 €

Foyer : 198,49 €

Dépenses diverses (Assurances, concours Drôles de Maths, cadeaux DNB, chèques impayés) : 690,63 €

- Au 1^{er} septembre 2020 :

Compte-courant : 13 839,72 €

Livret A : 10 124,83 € (10 200, 77 € avec les intérêts)

Le voyage en Angleterre prévu à l'automne pour les élèves de 3^{ème} est annulé, les familles seront remboursées.

Actions envisagées en 2020-2021

- Vente de photos de classe

- Vente de chocolats de Noël

- Tombola pour la galette des rois :

Mme Ray propose que cette action soit ciblée pour une sortie précise : les membres présents approuvent cette proposition et décident que l'action Galette des Rois soit dédiée aux 6^e (par ex pour le projet Voyage à Autun pour 6^{ème} et latinistes).

- Mme Ray indique ensuite que les parents ne prévoient pas de loto cette année, peut-être une tombola et s'interroge sur l'investissement des parents le vendredi après-midi au sein du collège.

Pour rappel, le foyer peut accueillir des élèves sur deux temps :

- entre 13 et 14H après le repas des élèves du primaire, il serait alors encadré par des services civiques.
- le vendredi après-midi, il serait encadré par des parents bénévoles. Pour l'instant, seule Mme Guegoux se déclare disponible.

Jusqu'à présent, le taux d'encadrement était un adulte pour 15 enfants ou deux adultes pour 25 enfants. Cela nous semble un peu élevé pour pratiquer des activités manuelles et faire des jeux dans le calme, on pourrait abaisser à 12 élèves pour une personne adulte. Cela éviterait les dégradations de jeux et de matériel constatés au foyer.

- M. Lamponi indique ensuite que Mme Proença, l'infirmière du collège, propose un atelier floral le vendredi sur la pause méridienne. Il y aurait 6 ateliers dans l'année autour de 6 thèmes : Automne / 11 novembre / Noël / Printemps / Gâteaux floraux / Fête des mères. Elle sollicite le FSE pour un éventuel budget de 300 €. Le FSE valide ce budget.

- Mme Montagnon propose une vente de sweat-shirts avec un logo représentant le collège Louis Pergaud et choisi par les élèves.

Election du bureau du FSE 2020-2021

Présidente : Mme Guegoux

Présidente adjointe : Mme Orobon

Trésorier : M. Lamponi

Trésorière adjointe : Mme Montagnon

Secrétaire : Mme Samier

Secrétaire adjointe : Mme Dubertrand

Membres actifs : Mme Bertrand, Mme Ray, Mme Miton

Questions diverses.

Mme Ray indique que certains parents comprennent mal le fonctionnement et le rôle du FSE.

Les membres de l'assemblée s'interrogent alors sur la pertinence de distribuer le document d'explication en même temps que tous les documents administratifs de la rentrée.

Une proposition est faite de présenter le fonctionnement du FSE lors de la première réunion, en septembre, entre les parents d'élèves de 6^{ème} et les équipes éducatives.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18h30.